



Body Solid Club Line - Machine à abdominaux (SAM900)



Obtenez une taille fine et musclée tout en profitant du confort et de la commodité. L'appareil Pro Clubline Ab Machine permet une isolation totale des abdominaux grâce à sa courbe de résistance variable unique. La conception biomécanique permet un écrasement doux et confortable de toute l'amplitude du mouvement - conçu pour tonifier, aplatir et isoler l'ensemble de la zone abdominale. Les caractéristiques comprennent un coussin de siège entièrement réglable, des rouleaux de soutien des jambes, un coussin thoracique au contour confortable et une pile de poids facilement accessible depuis la position d'entraînement. La ceinture de sécurité réglable s'adapte aux utilisateurs de toutes tailles et stabilise votre corps pendant les presses abdominales qui dépassent votre poids corporel. Tous ces équipements garantissent le plaisir de l'entraînement, la sécurité et des performances optimales.

CHF 2'690.00

Caractéristiques :

- Centre de gravité bas pour la stabilité
- Coussin thoracique confortable
- Siège entièrement réglable et roulettes de maintien des jambes
- Repose-pieds antidérapant
- tiges de guidage et de déplacement en acier massif, chromées et hautement polies
- Rembourrage DuraFirm™ extra durable, résistant à la déchirure et à double couture
- bloc de poids de 95 kg (140 kg en option)
- poulies en nylon renforcé de fibre de verre avec canaux à rainures en V
- câbles en acier de qualité aéronautique recouverts de nylon et autolubrifiants
- double revêtement en poudre protégeant contre les rayures, l'écaillage et l'effritement.
- Acier haute résistance de 5 x 10 cm. Entièrement soudé sur 4 côtés

**The Shark
Fitness Company**



Shark Fitness AG

Magasins à Wettingen (ZH)
et Wil (SG)

056 426 52 02

info@sharkfitness.ch

www.sharkfitness.ch

Utilisation : utilisation continue de la maison au commerce

Dimensions de l'équipement : L107 x W117 x H158cm, poids 200kg

Garantie : 2 ans sur la main d'œuvre et les pièces pour une utilisation domestique, 1 an sur la main d'œuvre et 2 ans sur les pièces pour une utilisation institutionnelle ou commerciale légère (hors consommables).